

COMPTE RENDU N°8
REUNION DE LA COMMISSION
“Dialogue Social et Territoires”
CONFERENCE REGIONALE DU TRAVAIL
DU 8 JUIN 2007

Membres présents : Jean Maillet (DRTEFP), Luc Waxin (UPA), Richard Campos (UNAPL), Maguy Aumont (DDTEFP 66), Robert Rougé (FO union régionale), Bertille Genthial (CFDT), Patrice Couderc (CFDT), Bruno Gagne (CGT), Yves Jolis (journaliste-animateur / secrétaire de séance).

Excusés : Eric Piecko (DRTEFP), Isabelle Olive-Liger (DRTEFP), Gilles Razat (MEDEF), Jean-Rémy Rio (CFTC), Marie-Louise Estrem (CGT)

Partenaires absents : Cgpme, CFE-CGC

Lieu : DRTEFP - 3 place Paul Bec – Antigone - Montpellier.

Date : 8 Juin 2007 à 9h.

Ordre du jour :

- 1 - Informations et rappel des objectifs
- 2 - Propositions d'actions et débat
- 3 - Questions diverses

1 - Rappel des objectifs et informations

En ouverture de cette réunion de la commission “dialogue social et territoires”, Yves Jolis et Jean Maillet rappellent brièvement les points essentiels qui ont justifié la prise en compte de cette problématique par le comité de pilotage de la CRT et les orientations définies lors de la précédente réunion de la commission. Pour la CRT il s’agit de mobiliser son savoir faire, ses réseaux et son expérience pour aider les territoires, dans le respect de leur identité et l’écoute de leurs besoins, à mettre en œuvre des projets concrets en leur apportant entre autre un appui méthodologique et logistique et en prenant pour levier le développement du Dialogue social territorial. Objectif visé en deuxième temps : créer un “maillage d’espaces territoriaux de dialogue social”, articulés et mis en réseau autour de la CRT et permettant ainsi des synergies, tant en terme d’actions que d’informations.

Ils soulignent que l’objectif de cette réunion vise à élaborer des propositions concrètes destinées à être soumise au comité de pilotage devant se réunir le 13 juin.

Avant d’entamer le débat, Bertille Genthial considère que *“le problème est de légitimer le dialogue social mais qu’il y a souvent rejet de la part de certains employeurs”*. Pour parvenir à l’objectif elle estime qu’il faut *“une forte cohésion employeurs / salariés”*. Selon elle une des questions essentielles est de savoir *“comment valider les délégués auprès*

des employeurs vu que la plupart des entreprises de la région sont des petites voire très petites entreprises sans représentation syndicale ni délégués''.

Robert Rougé abonde dans le même sens élargissant le problème *''à l'implication et à la mise en disponibilité des salariés dans les PME et TPME''*. Tous deux posent *''la question du salarié ne pouvant obtenir l'autorisation de s'absenter de l'entreprise pour participer à des réunions de dialogue social territorial tels qu'elles sont envisagées par la CRT''*. Pour autant, Robert Rougé souligne que sa centrale syndicale est prête à dédommager les entreprises concernées pour l'absence de leurs salariés sur ces motifs. En conclusion ils considèrent donc comme essentiel car préalable à tout projet envisageable de rechercher des solutions à cette question faute de quoi toute initiative envisagée serait bloquée de fait.

Après débat Yves Jolis suggère l'idée que la CRT puisse se porter caution auprès des employeurs concernés au travers d'un courrier signé par les trois co-présidents et attestant de la réalité et de l'intérêt porté par l'ensemble des partenaires sociaux, salariés et employeurs, aux démarches de dialogue social mises en œuvre en commun sur la Région ou dans un territoire donné. Il estime que, de ce fait, on pourrait espérer que le *''poids''* des organisations patronales signataires auprès de leurs mandants respectifs contribue à débloquer certaines situations et que la signature des organisations syndicales motive davantage leurs membres.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité pour être portée au Comité de pilotage de la CRT.

Cela étant Robert Rougé, Bertille Genthial et Bruno Gagne considèrent que d'autres questions se posent, entre autres la disponibilité et la motivation de leurs membres, mais que celles-ci relèvent de leurs compétences syndicales et qu'il appartient donc aux responsables des organisations syndicales de motiver et relancer leurs délégués.

Par ailleurs et d'une façon générale les présents regrettent l'absence à cette réunion de commission de la plupart des organisations patronales.

2 – Propositions d'action et Débat

Yves Jolis rappelle que depuis le dernier comité de pilotage, la commission s'est réunie à deux reprises. Il note cependant que les organisations patronales ont été que très peu représentées.

Lors de la première réunion plusieurs points avaient été soulignés et actés par l'ensemble des partenaires (cf PV réunion commission CRT *''dialogue social et territoires''* du 13 / 04 / 07) . Pour l'essentiel :

- le besoin de faire mieux connaître et comprendre le fonctionnement et l'intérêt du dialogue social
- la volonté d'ancrer toute démarche de dialogue social territorial par la recherche de projets concrets répondant à des besoins réels et pertinents.
- une recherche de partenariat avec des structures territoriales existantes.

Vu l'attente de partenariat avec la CRT exprimée en ce sens par des territoires dont actuellement trois sont concernés, le CBE des Cévennes à Florac (48), le pays Pyrénées Méditerranée à Céret (66) et le pays Corbières Minervois à Lézignan (11) et tenant compte des réflexions et souhaits de l'ensemble des participants de la commission, les membres de la

commission ont souhaité que la CRT organise sur les territoires et en collaboration étroite avec les structures de développement (pays ou CBE), une journée Rencontre-Séminaire dialogue social "formation – action" à laquelle tous les partenaires socio-économiques du territoire concerné seraient conviés.

Au plan structurel et afin de répondre à un objectif d'efficacité, celles-ci pourraient se dérouler sur un schéma en trois temps :

- le premier consacré à la formation et à la méthodologie en terme de dialogue social ("qu'est-ce que le dialogue social, comment le mettre en œuvre, ..."),
- le second à des échanges visant à la présentation des problématiques spécifiques et majeures du territoire concerné
- le troisième à la mise en pratique du dialogue social, avec priorisation partagée des thématiques, impliquant choix et définition d'objectifs concrets et de ce fait la constitution d'un groupe de travail au sein de cet espace de dialogue social élargi. Autrement dit passer de la méthode au concret en partant de la réalité du terrain et en dynamisant ainsi en parallèle un espace de dialogue social territorial.

Jean Maillet qui voit dans ce projet l'intérêt de "*passer du cadre méthodologique aux travaux pratiques*" précise que cette démarche pourrait recevoir l'appui et la collaboration de structures telles que l'Institut National du Travail et pourrait tout à fait s'articuler avec d'autres actuellement en cours ou à l'étude (GPEC par exemple) et concernant directement des territoires.

Dans une optique de pragmatisme, et tout en précisant que d'autres territoires pourraient ultérieurement être concernés, Jean Maillet propose que la première expérience soit engagée avec le CBE des Cévennes afin d'organiser une Rencontre séminaire à Florac dernier trimestre 2007.

Après débat l'ensemble des membres présents de la commission adopte cette proposition considérant que le préalable méthodologique est indispensable à toute action.

Afin de préparer cette Rencontre séminaire, Yves Jolis et Jean Maillet suggèrent qu'une première réunion soit organisée le plus rapidement possible. Celle-ci se déroulerait en deux temps :

- Rencontre préparatoire entre les responsables du CBE et une délégation tripartite représentative de la CRT.
- Elargissement aux partenaires locaux du CBE et aux représentants locaux des partenaires de la CRT.

Après contact téléphonique avec le CBE des Cévennes et discussion avec l'ensemble des membres présents, la date du mercredi 18 juillet 2007 est arrêtée, avec le premier temps à 10h et le deuxième à 14h.

Yves Jolis insiste sur l'importance que revêt la présence effective et tripartite de la CRT ainsi que l'engagement des partenaires à activer et mobiliser leurs réseaux de délégués locaux pour la réunion de l'après midi.

Sur ce point Maguy Aumont note qu'il est important que les organisations patronales et professionnelles s'investissent afin de partager les réflexions et les expériences. Elle

constate en le regrettant que ce n'est pas souvent le cas citant pour exemple le secteur Hôtellerie restauration qui représente pourtant un secteur d'activité important sur la région et connaît des difficultés notamment en terme de dialogue social et de qualité d'emploi. Un point sur lequel elle est rejointe par Robert Rougé.

Au plan pratique Yves Jolis indique qu'il serait souhaitable que chacune des organisations membres de la CRT indique ou confirme au plus vite les personnes à inviter pour cette réunion afin de pouvoir "croiser" les listings CRT avec ceux du CBE.

Ces propositions sont adoptées par l'ensemble des présents

3 - Planning des prochaines réunions

D'un commun accord, et afin de ne pas mobiliser inutilement les partenaires, la prochaine réunion de la Commission "Dialogue social et territoires" est fixée juste avant et le même matin que la commission "Qualité d'emploi dans les Groupements d'Employeurs".

**La commission " Dialogue social et territoires" se réunira donc le :
Mardi 25 septembre à 9h à la DRTEFP.**

- Autres réunions (à titre d'information) :

**> Commission "Qualité d'emploi dans les Groupements d'employeurs" :
mardi 25 septembre à 10h 30 à la DRTEFP**

> Comité de pilotage de la CRT : lundi 1 octobre 2007 à 14h à l'ESCAIA, Rue Saint Cléophas à Montpellier à l'invitation de la FRCA.LR. (Nota : Il y aurait une dégustation dans les locaux de la cave qui se trouve au rez-de-chaussée, à 17h ce même jour du 1er octobre).

A cette occasion, chacune des commissions devra faire un rapport de l'avancée de ses travaux et présenter la suite de ses projets.

NOTA : A noter sur les agendas

La 1^{ère} Université d'été, emplois, compétences et territoires organisée par Dideris du 29 au 31 août à Montpellier, Maison de l'Etudiant, Espace Richter.

Aucun autre point n'étant abordé, la séance est levée à 10h00.

Pour info / contact secrétariat de la CRT : yves.jolis@yahoo.fr